



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 9 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démolition de l'immeuble Brésard l'État s'engage pour la rénovation urbaine à Guéret

Après trois ans de travaux préparatoires, le compte à rebours final de la démolition de la tour d'immeuble située au 12 rue Brésard est lancé.

C'est en effet le dimanche 14 mai à 11 heures que cet édifice de 10 étages implosera et s'effondrera comme un château de cartes. La technique du foudroyage employée s'appuie sur la mise en œuvre d'explosifs permettant de réduire la durée et la nuisance du chantier ainsi que son impact environnemental. Au préalable, plusieurs étapes obligatoires ont été réalisées pour préparer la tour à cette phase de foudroyage : désamiantage, démontage et recyclage des huisseries, etc.

L'État, par le biais de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), concoure au financement de ce projet à hauteur de 2,04 M€ et accompagne Creusalis, l'office public de l'habitat de la Creuse, maître d'ouvrage de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation du quartier dénommé Albatros.

Transformer l'habitat du quartier de l'Albatros

Cette rénovation intervient dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), lancé en 2014 par l'ANRU, qui prévoit une transformation profonde de 450 quartiers en France. La communauté d'agglomération du Grand Guéret, la ville de Guéret et Creusalis ont signé une convention le 7 janvier 2020 avec un objectif : transformer le quartier Albatros en intervenant sur l'habitat mais aussi en favorisant la mixité sociale.

Ainsi, dans le cadre de cette convention, outre la démolition de la tour, plusieurs actions sont programmées : aménagement et résidentialisation des pieds d'immeubles, sécurisation et création d'un cheminement doux mais aussi l'aménagement d'un tiers lieu numérique (la Quincaillerie) et la réhabilitation des 181 logements de l'îlot Charles de Gaulle qui ont déjà été réalisés.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse